

8 lasociété

Ecole / Simonet organise une table ronde

Jeu du foulard : il faut en parler !

Au Royaume-Uni, le jeu du foulard fait une jeune victime par... semaine. En France, on dépasse le décès par mois. En Belgique, on a recensé une dizaine de morts en 2009 - sans garantie d'être dans le vrai : tous les cas ne sont pas signalés, ou médiatisés, et les victimes sont souvent assimilées, à tort, par ignorance, à des suicidaires.

« En tout état de cause, le jeu est présent chez nous, et plus présent qu'on l'imagine », faisait-on valoir au cabinet de Marie-Dominique Simonet (CDH) à l'issue d'une table ronde que la ministre de l'Education organisait mardi sur les jeux dangereux - celui du foulard en particulier. Ont débattu pendant deux heures des représentants de PMS, des pédo-psychiatres, des directeurs d'écoles (primaires/secondaires) et des parents victimes du jeu en question, comme José Fernandez, fondateur de l'ASBL Chousingha.

S'ils ne sont pas nés hier, les jeux dangereux (foulard, jeu de la tomate...) sont en expansion, portés par les nouveaux moyens de communication (Internet) et une attention médiatique accrue.

a opté, elle, pour la douceur - l'envoi, dans les écoles, via Chousingha, d'une brochure d'information à l'adresse des PMS et profs. Les acteurs réunis mardi ont salué cette prudence. Mais ils jugent qu'une information en direction des jeunes est désormais inévitable. « Quand l'adulte installe des barrières, l'adolescent veut les transgresser, dit José Fernandez. Mais installer la barrière est néanmoins nécessaire. Les victimes de ces pratiques à risques ne sont pas des suicidaires. Ils sont morts d'ignorance. Ils sont morts de n'avoir pas été informés des risques qu'ils prenaient. Informer est capital. Il n'y a pas le choix. »

« Il faut en parler, appuie le cabinet Simonet. A l'automne, la tendance était : parler, c'est inciter. Le point de vue a évolué. Il reste à savoir qui parle. Comment. Par quel canal. De quoi. Tout est à construire. Les gens réunis mardi vont y travailler - ce groupe de travail va se revoir régulièrement. » Sur le message à envoyer en direction des jeunes, José Fernandez souhaite un propos plus global que le jeu du foulard. « Il y a un travail plus général à mener sur l'estime de soi, sur le respect

Au cours des débats, on a évoqué un coup de sonde mené en école normale (futurs profs). « Sur 100 personnes, 50 à 60 % connaissent le jeu, rapporte le cabinet Simonet. Et 6 à 8 % ont dit l'avoir essayé. C'est colossal ! »

« Il n'y a aucun doute que ces pratiques à risques sont à la mode, émet José Fernandez. En France, pour les deux premiers mois de 2010, il y a déjà 5 victimes. Il n'y a pas le choix : il faut agir. » Mais comment ? Les pays anglosaxons diffusent à la télé des spots (ici, jugés... « trash »). D'autres pays envoient les gendarmes dans les écoles pour y sensibiliser enfants et adolescents. Secouée par quatre décès consécutifs, à l'automne, la Communauté

REPÈRES

C'est quoi ?

Les jeux d'évanouissement ou d'étranglement consistent à bloquer l'arrivée de sang au cerveau au niveau des carotides ou à empêcher la respiration par compression du sternum ou du thorax. Ces jeux conduisent à l'étourdissement ou à l'évanouissement. Ils peuvent procurer des visions de type pseudo-hallucinatoires. Le jeu du foulard est aussi appelé jeu des poumons, trente secondes de bonheur, rêve indien...

Quels risques ?

Ils varient selon la durée de la privation d'oxygène. Le jeu peut provoquer des hémorragies cérébrales, mener à un coma profond ou à la mort par arrêt cardiaque. Une pratique répétée peut entraîner une véritable dépendance.

Où se renseigner ?

En Belgique, des parents de victimes du jeu du foulard ont créé l'ASBL Chousingha (www.chousingha.be). Une association du même type existe en France (l'Apeas).

Le groupe de travail va se revoir, donc. Pour affiner le tir et creuser d'autres pistes évoquées mardi, comme celle de monter une « cellule de veille » dans chaque école - créée à l'usage des jeunes comme des enseignants, elle rassemblerait des personnes de l'école (profs, éducateurs, etc.) disposant d'une expertise en matière de jeux dangereux mais aussi de suicide, d'anorexie, de drogue, etc. Autre idée : que la Communauté organise en décembre 2010 un colloque international (à l'image de celui organisé en décembre 2009 à Paris) pour permettre aux pays de confronter leurs pratiques. ■

PIERRE BOUILLON